

**Question avec demande de réponse écrite E-006027/2011
à la Commission**

Article 117 du règlement

Radvilė Morkūnaitė-Mikulėnienė (PPE), Konrad Szymański (ECR), Sandra Kalniete (PPE), Anna Rosbach (ECR), Tunne Kelam (PPE), Krišjānis Kariņš (PPE), Algirdas Saudargas (PPE) et Vytautas Landsbergis (PPE)

Objet: Conséquences de la construction du gazoduc Nord Stream pour l'environnement de la mer Baltique

Le 18 mai 2011, lors d'une visite en Lituanie, des représentants de la Nord Stream AG ont informé le public et les institutions nationales de l'achèvement de la phase de construction du projet de gazoduc et ont annoncé que les effets produits par les travaux de construction sur l'environnement de la mer Baltique ont été moins importants que prévus. Nord Stream AG surveille 16 paramètres conformément aux exigences des divers permis nationaux délivrés pour le projet.

Les données et les conclusions concernant les incidences sont fournies aux institutions nationales de chaque pays et, individuellement, chaque État ne reçoit qu'une partie de l'image de l'ensemble de l'environnement de la mer Baltique. De plus, la génotoxicité des poissons en raison d'une contamination chimique n'est pas comprise dans la liste des paramètres contrôlés. Malheureusement, les dernières données rassemblées dans le cadre du programme BONUS, financé par l'Union européenne, par 100 stations scientifiques situées dans les environs de la mer Baltique, montrent une augmentation sensible de la génotoxicité des poissons tout au long de la période 2009-2010, avec des niveaux particulièrement élevés de dommages enregistrés dans le golfe de Finlande et le sud de la Baltique. Dans certaines parties de la mer Baltique, les niveaux de génotoxicité se situent à 200 % au-dessus du seuil et on observe des altérations génétiques chez presque tous les individus testés.

Compte tenu du fait que la Nord Stream est un projet européen prioritaire RTE-E, la Commission a-t-elle l'intention de demander toutes les données rassemblées par la Nord Stream AG, et évaluera-t-elle tous les aspects des incidences du projet sur l'environnement de cette mer interne de l'Union européenne?

La Commission présentera-t-elle ses conclusions à HELCOM et à tous les États du littoral tel que le Parlement l'a demandé dans sa résolution du 8 juillet 2008 sur l'impact environnemental du projet de construction dans la mer Baltique du gazoduc destiné à relier la Russie à l'Allemagne (A6-0225/2008)?

La Commission pense-t-elle que les données sur la génotoxicité rassemblées par les scientifiques de la mer Baltique, année par année via le programme financé par l'UE, fournissent des informations précieuses et objectives concernant le statu quo de l'environnement de la mer Baltique et qu'elles ne devraient pas être ignorées?